

**Vallée Sud  
HABITAT**

Grand Paris

N° CA-49/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2025**

Le 09 décembre 2025 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 28 novembre 2025, se sont réunis en salle du 9<sup>ème</sup> étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

**Étaient présents avec voix délibérative** : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Anthony REYNAUD, Christophe RENDU, Rahma GHIATOU, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir** : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Christine QUILLERY, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Vincent GAUDIN à Anthony REYNAUD.

**Étaient absents excusés** : Zaneta WOZNIAK, Malika BELARBI.

**Était présent avec voix consultative** : Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

**Assistaient également** : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Audrey ADHOUEH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale.

**Objet** : Domaine de la Quintinie - Modification et révision du prix de mise en vente des derniers logements en Accession Sociale non encore réservés.

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2025

DÉLIBERATION

---

**Objet : : Domaine de la Quintinie - Modification et révision du prix de mise en vente des derniers logements en Accession Sociale non encore réservés.**

**Le Conseil d'Administration,**

**Vu** le Code de la Construction et de l'Habitation,

**Considérant** que le programme « le Domaine de la Quintinie » a été livré en février 2025.

**Considérant** que les ventes des 12 derniers logements ne peuvent plus se faire en VEFA.

**Vu** le prix de revient de l'opération,

**Vu** la nécessité de finaliser rapidement, la commercialisation de cette opération,

**Entendu** l'exposé du Président,

**Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**Approuve** l'offre commerciale sous forme de baisse de prix applicable aux 3 logements restant en Accession Sociale, pour un coût cumulé de 40 000 € TTC, en plus de la baisse des 3% applicable depuis le 15 juin 2025, validé par délibération du Conseil d'administration du 05 juin 2025,

**Valide** la poursuite de l'offre des droits de mutation aux futurs acquéreurs à la charge de VSH, tels qu'antérieurement validés par la délibération du bureau du CA en date du 30 mai 2022 pour les 3 logements restant à vendre, en Accession Sociale,

**Autorise** la Directrice Générale ou son représentant à procéder à la vente des logements et parkings issus de cette opération, aux prix modifiés et révisés à la baisse,

**Autorise** la Directrice Générale ou son représentant à tout mettre en œuvre pour la réalisation de cette opération et à signer tous les documents et actes administratifs s'y rapportant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,  
Maire de Clamart,  
Vice-Président du Territoire  
Vallée Sud – Grand Paris,**

**Yves COSCAS**

Vu pour être certifiée conforme à l'original  
Publiée ou notifiée le 12 décembre 2025  
Reçue en Préfecture le 11 décembre 2025  
Certifiée exécutoire le 12 décembre 2025  
Par application de la loi du 22 juillet 1982

  
Véronique ALBERT  
Directrice Générale